

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 21 OCTOBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-et un octobre, à dix heures et quinze minutes, en application des articles L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article 2121-17, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Action Foncière du Val-de-Marne, dûment convoqué par son Président le 14 octobre 2025, s'est réuni suite, au défaut de quorum constaté lors de la réunion du 14 octobre 2025, à l'Hôtel du Département sis à Créteil sous la présidence de Monsieur Charles ASLANGUL.

En présence des membres suivants :

AGGOUNE Fatiha	DUBUS Philippe	FOSSOYEUX Dominique
AGGOUNE Fatah	DUCELLIER Nicolas	HANNI Vanessa
ASLANGUL Charles	FAURE Dominique	LEYDIER Gaëlle
DAUVERGNE Gilles	FAURE SOULET Jean-Paul	TIMERA Hawa
DOUSSET Didier	FEMEL Yvan	

Les membres suivants, excusés, ayant donné pouvoir :

Madame / Monsieur

Représentés par Madame/Monsieur

AGGOUNE Fatah¹
SEGURA Pierre

LEYDIER Gaëlle
ASLANGUL Charles

Lesquels membres présents, forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en conformité avec l'article L 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le président ayant ouvert la séance, Madame Hawa TIMERA a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Ont également assisté à la séance :

- ✓ Madame Claire LE GALL, Directrice - SAF94
- ✓ Madame Audrey ZEBO, Responsable administrative et financière - SAF94
- ✓ Madame Béatrice CHOVINO, Assistante administrative - SAF94
- ✓ Monsieur François RODDE, Chef du service aménagement – Département du Val-de-Marne
- ✓ Madame Laura ANTOINE, Inspectrice – Paierie Départementale
- ✓ Monsieur Julien LAUDET-HADDAD, Directeur du cabinet de Mme La Maire de Limeil-Brévannes
- ✓ Monsieur Alexis THIELAND, Responsable Pôle finances et fiscalités STRATORIAL

Objet : Délibération n° 2025-13 C Prospective budgétaires de 2025-2030

Nombre de conseillers en exercice :	42	Blancs et nuls :	0
Présents à la séance :	14	Ont voté pour :	15
Représentés :	1	Ont voté contre :	0
Votants :	15	Abstention :	0
Déports :	0		

¹ Monsieur Fatah AGGOUNE a quitté la séance à 12h00 et a donné pouvoir à Madame Gaëlle LEYDIER à partir de la délibération 2025-18 C.

SYNDICAT MIXTE D'ACTION FONCIERE
DU DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE
(SAF94)

DELIBERATION n° 2025-13 C
DU COMITE SYNDICAL

Séance n° 4 du 21 octobre 2025

Objet : Prospectives budgétaires du SAF94 de 2025 à 2030

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts du SAF94,
Vu le rapport de Monsieur le Président présenté à l'appui de la délibération,
Vu la présentation en séance du rapport d'analyse réalisé par le cabinet Stratorial,

Le Comite Syndical, après avoir débattu,

DECIDE :

Article unique : De donner acte au rapport d'analyse et de prospective budgétaire réalisé par le cabinet Stratorial.

Le Président du SAF94
Charles ASLANGUL

